

Les Aires protégées et les sociétés humaines, quelle co-construction ?

L'expérience du Parc Amazonien de Guyane...



Une région française en Amérique du sud



GUYANE

Parc Amazonien de Guyane 2007

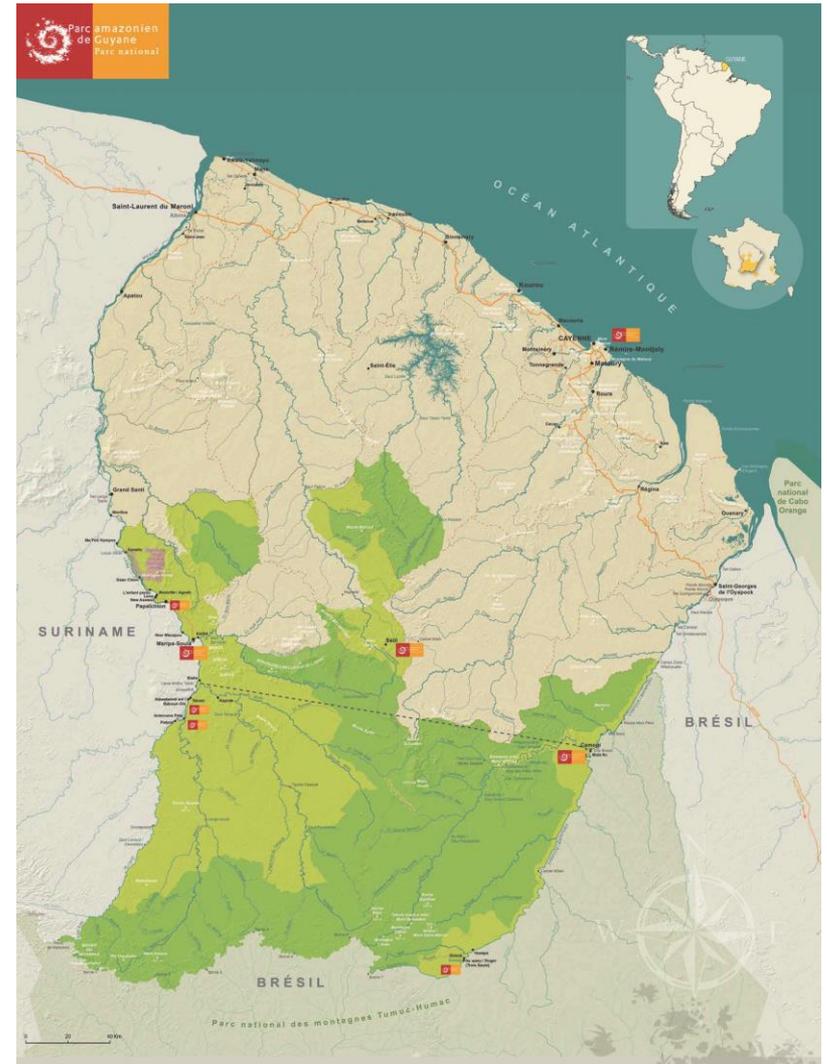
3,4 millions hectares dont 2 de cœur
(Catégorie UICN: cœur II, Adhésion V)

Frontière Brésil 730 km
dont 450 km entre les 2 PN
Frontière Suriname 510 km/PAG 260

Population multi-ethnique
Amérindienne, Bushinengué, Créole

Multilinguisme : wayãpi, teko,
wayana, aluku, créole , français...

Frontières : bassins de vie partagés.



Une réalité particulière...

- Relation toujours privilégiée entre les communautés autochtones et forestières avec leur environnement et la biodiversité depuis des millénaires
- Crainte de perte de liberté d'usages (mise sous cloche)
- **Concepts et codes culturels parfois différents**
- Tradition orale, sens et valeur des mots
- Langues locales et régionales (4 traducteurs lors des CA)
- **Le temps du temps** : Importance de la discussion et de la confiance
- Représentativité et légitimité à informer, autoriser, décider, transmettre...
- Chefs coutumiers et maires : 2 statuts
- La plupart des pays du Plateau des Guyanes reconnaissant statutairement les communautés autochtones dont certaines sont réparties sur plusieurs régions
- En Guyane: zones de droits d'usages, zone cœur, dérogations...
- Aspiration au « développement » et équipements modernes
- Ouverture avec la loi Giran de 2006 sur les parcs nationaux
- Fortes perturbations environnementales et sociétales liées à l'orpaillage illégal



Balade entre textes et contexte

- Charte et difficultés du départ : non reconnaissance des peuples autochtones par la constitution. La convention 169 de l'OIT n'est pas ratifiée
- Autochtones = communauté d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt (définition nationale)
- France est une et indivisible: des droits collectifs ne peuvent prévaloir sur les droits individuels
- Décalage de certains modes de fonctionnement
- Réglementation parfois inadaptée, exemple de quelques espèces protégées et de dires d'experts ou cas des orpailleurs clandestins
- **Aboutissement à compromis, dérogations**
- Problème des zones de non-droit incontrôlable ou accepté et enjeux politiques
- Respect des cultures sans préjugés (rites de passage du maraké, levée de deuil...
- Le cas de l'**accès aux ressources génétiques et de partage des avantages en Guyane (APA)** : protocole de Nagoya, ressources génétiques, recueil du consentement éclairé... via le PAG
- Code de bonne conduite pour touristes et chercheurs



Quelques expériences partagées au PAG...

- Elaboration de la Charte
- Mise en œuvre des conseils d'habitants et du comité de vie local
- Démarche d'adaptation et dérogations pour les espèces protégées.
- Contribution à la réalisation d'infrastructures et équipements de base
- Interface avec médiateurs culturels et scientifiques
- Recherche, sciences participatives et restitution
- Reconnaissance des sachants

- Valorisation culturelle

- Portage des APA

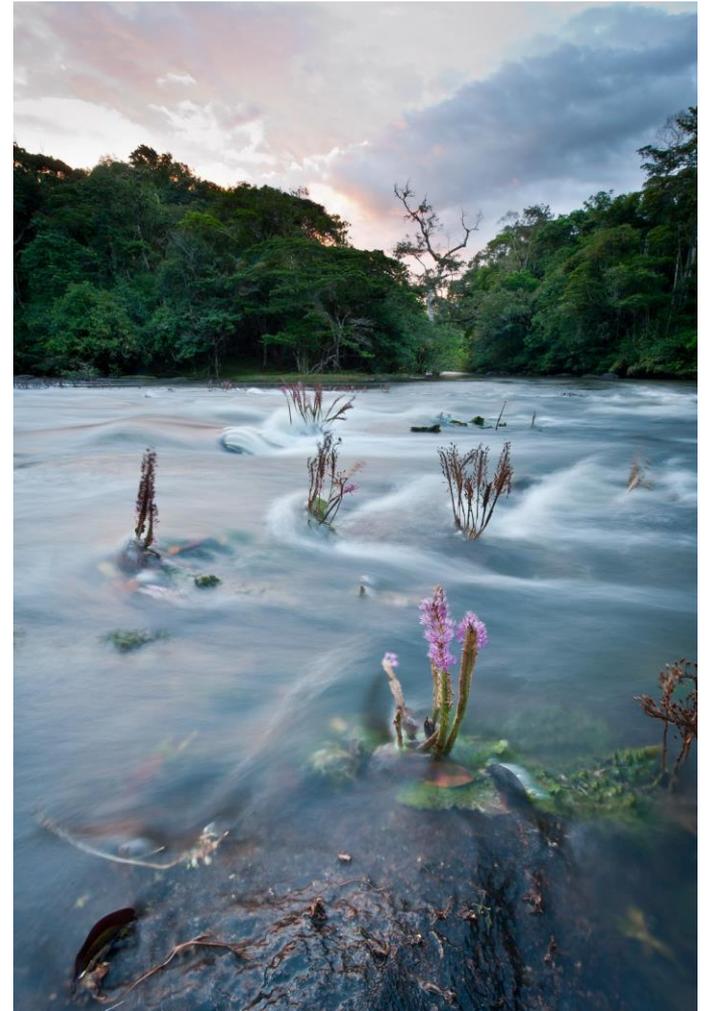
- Equiper et structurer le territoire

- Création coopérative d'activité économique (CAE) pour autonomie et entrée dans le formel

- Terra Maka'andi: programme de Gestion des ressources naturelles

- Acteur et Facilitateur pour aboutir à une appropriation du PAG par la population du territoire.

- Coopération entre pays et directement entre parties prenantes pour partager les compétences et expériences des aires protégées du Plateau des Guyanes.





Je vous remercie